

Conseil de l'école doctorale EOBE

Electrical, Optical, Bio – Physics and Engineering



- 1) **Rappel des points traités lors du conseil du 13/02 dernier**
- 2) Informations concernant les évolutions de l'espace doctoral Paris-Saclay depuis le dernier conseil
- 3) Communication de l'école doctorale auprès des acteurs
- 4) Campagne 2015 du concours MESR + appel IDEX/IDI de la FCS
- 5) Points d'action à venir dans les prochains mois
- 6) Questions diverses

Rappel des points traités lors du conseil de l'ED du 13/02 dernier :

Le contexte était la mise en place des nouvelles Eds, dans une projection au 01/09/2015 et de gestion dans un premier temps de la campagne de recrutement 2015 :

- Une présentation de la mise en place de l'**espace doctoral** et du collège doctoral Paris-Saclay avait été effectuée.
- Une présentation du **périmètre thématique**/du positionnement et du fonctionnement projeté de l'école doctorale avait été effectuée :
 - Organisation en 4 pôles thématiques très découplés du point de vue du suivi des doctorants et de leur gestion administrative
- Nous avons voté sur la **composition du bureau** de direction de l'ED.
- Nous avons voté concernant les **modalités du concours MESR-2015** de l'ED après rappel des règles d'attribution des contrats doctoraux par les établissements employeurs => entretiens individuels
- Nous avons acté également :
 - Le **fléchage** d'un **CD-MESR UPSud** vers les collègues allant vers l'HDR
 - De même pour les collaborations avec les **UMI du CNRS**.

Que s'est-il passé depuis ?

Les choses ont avancé sur différents points :

❑ L'espace doctoral de la COMUE Paris-Saclay :

- A poursuivi sa structuration, au travers notamment des groupes de travail et a produit un cadrage plus précis et un certain nombre de procédures
- A fourni 2 version des sites web des Eds – *En cours*
- A mis en place le système d'information (ADUM) – *En cours*

❑ L'école doctorale :

- A participé au groupes de travail du collège doctoral (GT Communication, GT Procédures) et au collège doctoral lui-même.
- A communiqué auprès de tous les acteurs de son périmètre pour présenter les évolutions
- A suivi de très près les aspects site web et système d'information (et poursuit cette tâche importante pour la suite)
- A organisé le concours MESR 2015 et priorisé et soutenu les projets doctoraux IDEX/IDI (en cours ; soutient également les financements IDEX « Blancs » 2015).

Cadrage issu de l'action du collège Paris-Saclay

à décliner dans les écoles doctorales

☐ Série de procédures publiées :

- **Admission des doctorants**
 - ✓ « Mode choix »/ « Mode concours »
 - ✓ Rôle des différents acteurs : DT, DU, chefs d'établissements
 - ✓ Modalités administratives
- **Cotutelles internationales de thèses :**
 - ✓ Cadrage assez proche de la pratiques actuelle à l'UPSud
 - ✓ Signatures d'avenants aux conventions en cours
 - ✓ Constitution d'un groupe de correspondants cotutelles internationales
 - Dans les différents établissements et selon un découpage régional
 - Un seul guichet d'entrée Paris-Saclay
- **Charte des thèses Paris-Saclay**
- **Dérogation au grade de Master :**
 - Simplification de la procédure (pas de VAE).
 - Généralisation : ingénieur => grade de Master dans la majorité des cas
 - Renforcement du rôle des Eds : « VAE attribuée localement par l'ED »

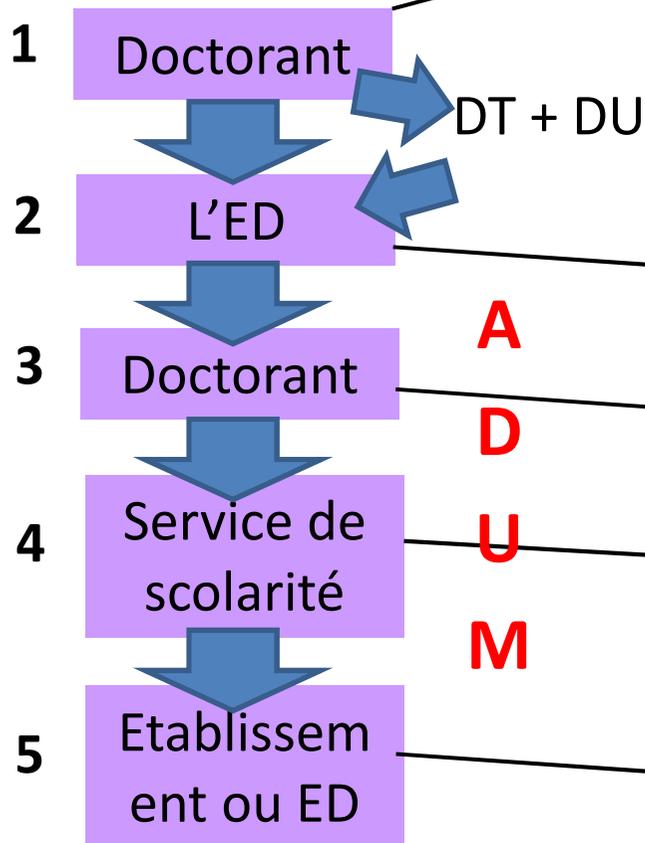


❑ Série de procédures publiées (SUITE)

- **Dérogation à l'HDR**
 - ✓ Permanente (situations particulières et gestion du transitoire lié à l'installation de la COMUE) ou temporaire (encadrement d'une thèse : cas général)
 - ✓ 2 niveaux : ED elle-même et Conseil académique Paris-Saclay
- **Doctorat par VAE :**
 - ✓ UPSud est pilote au sein de la COMUE (discussion prochaine et vote en commission de la recherche) ; ED STITS/ED EOBE sont pilotes au sein de UPSud
 - ✓ Procédure en deux temps : 1) Avis de recevabilité produit par l'ED, 2) Nomination par l'ED d'un référent scientifique.
 - ✓ Le dossier est suivi, jusqu'à la soutenance, par l'ED et deux référents : le référent scientifique et un référent administratif au sein de l'établissement.
- **Inscriptions et ré-inscriptions en thèse :**
 - ✓ Utilisation généralisée du système d'information ADUM :
=> *Gestion lourde de la transition par les Eds*
 - ✓ Le document rappelle les rôles des différents acteurs (DT, DU, chef d'établissement, ED)
 - ✓ Formulaire annuel de suivi.

2) Informations issues du cadrage du collège doctoral

Le processus d'inscription pédagogique se fait via l'application ADUM. S'il ne l'a pas déjà fait auparavant, le doctorant doit créer



- 1) S'enregistre dans ADUM ;
- 2) Démarre dans ADUM la procédure d'inscription pédagogique ;
- 3) Renseigne son dossier dans ADUM, le dossier est présenté sous forme de

- 1) Consulte dans ADUM les demandes d'inscription en cours (enregistrées dans la base de données temporaire), avant d'accorder les rendez-vous aux doctorants pour s'assurer de l'état du dossier ;
- 2) Gère les opérations de collecte des formulaires à signer et de remise des formulaires signés ;

- 1) Récupère son formulaire d'autorisation d'inscription signé et se rend au service de scolarité de son établissement d'inscription, en se conformant

- 1) S'assure de la validité administrative du dossier ;
- 2) Transmet la demande d'autorisation d'inscription au chef d'établissement opérateur d'inscription (ou à la personne ayant la délégation de responsabilité et de signature du président de l'Université Paris Saclay). Celui-ci précise sa décision sur le formulaire d'autorisation d'inscription et le signe;

- 3) Lorsque l'autorisation d'inscription est accordée par le chef

- 1) Le service de scolarité (utilisation du compte unique de l'établissement opérateur d'inscription) enregistre dans ADUM l'inscription administrative pour l'année universitaire du doctorant et active la case « doctorant passé à la scolarité » ; Cette opération transfère la fiche du doctorant de la base temporaire vers la base d'exploitation ADUM ; un message automatique de confirmation sera envoyé à l'école doctorale ;

Volet des FORMATIONS DOCTORALES

- ❑ **Classification en trois catégories de formation :**
 - Compétences transverses (non disciplinaires) : 20h/an environ
 - Culture élargie dans le domaine de la thèse et à ses interfaces
 - Compétences disciplinaires directes du domaine de la thèse
- ❑ **Mutualisation partielle des formations entre établissements :**
 - Vers un catalogue commun de formation
 - Ouverture : $\geq 20\%$ de doctorants hors de l'établissement qui organise la formation
 - Estimation des contributions croisées au pot commun après prise en compte des contributions-employeurs légales (20 à 25h de formation par an / salarié)
- ❑ Incitation du collège doctoral envers les Eds à appliquer une **gestion coercitive des absences non justifiées** aux formations pour lesquels un doctorant s'est inscrit.
- ❑ **Prise en compte**, comme précédemment **des situations particulières** (notamment les accords de cotutelles internationales)
- ❑ Incitation du collège doctoral : **pas d'exemption de formation transverse pour les doctorants CIFRE** mais un appel possible aux formations accessibles en entreprise

- 1) Rappel des points traités lors du conseil du 13/02 dernier
- 2) Informations générales concernant les évolutions de l'espace doctoral Paris-Saclay depuis le dernier conseil
- 3) Communication de l'école doctorale auprès des acteurs**
- 4) Campagne 2015 du concours MESR + appel IDEX/IDI de la FCS
- 5) Points d'action à venir dans les prochains mois
- 6) Questions diverses

Communication de l'ED depuis le dernier conseil

- ❑ **Assemblée générale de l'école doctorale le 05 mars dernier :**
 - Tous les chercheurs de l'ED
 - Contours de l'ED, présentation du bureau, fonctionnement du concours MESR, informations générales du collège doctoral
- ❑ **Laboratoires et instituts :**
 - CL de l'IEF le 03/02/2015
 - CL de l'IR4M : février 2015 également
 - CL de GeePs le 29/01/2015
 - Séminaire LCF+IOGS le 26/03/2015
 - Séminaire SATIE+LPQM (ENS Cachan) le 03/04/2015
- ❑ **Publipostages par courriels :**
 - 2 messages ciblés vers les DUs des laboratoires de l'ED
 - 3 messages adressés à tous les chercheurs et enseignants chercheurs
- ❑ **Site web :**
 - Préparation de tutoriels pdf et publication de ces tutoriels destinés :
 - ✓ Aux encadrants et aux candidats
 - ✓ Aux DUs spécifiquement

- 1) Rappel des points traités lors du conseil du 13/02 dernier
- 2) Informations générales concernant les évolutions de l'espace doctoral Paris-Saclay depuis le dernier conseil
- 3) Communication de l'école doctorale auprès des acteurs
- 4) **Campagne 2015 du concours MESR + appel IDEX/IDI de la FCS**
- 5) Points d'action à venir dans les prochains mois
- 6) Questions diverses

Concours MESR-2015 de l'ED EOBE

❑ Procédure s'appuyant sur le système d'information ADUM :

- A globalement fonctionné.
 - Difficultés :
 - ✓ Quelques difficultés d'ordre informatique (assez rares).
 - ✓ Adaptabilité des communautés à un système nouveau.
 - ✓ Quelques rigidités ADUM à corriger pour l'année prochaine
- ⇒ Beaucoup de sollicitations directes par courriel.

2016 : 100% de la procédure va passer par ADUM

❑ Concours lui-même :

- Rappels :
 - Admissibilité (DU) et admission par le jury tournant de l'ED :
1) Dossiers, 2) Argumentaires des DUs, 3) Entretiens individuels dont le nombre dépend de la 'taille' de l'unité ou de l'équipe).
 - Jury de 9 personnes dont 3 membre du bureau de l'ED
- 50 candidats ont transmis des dossiers consolidés : MESR(48)+IDEX(10 dont deux spécifiquement IDEX et non MESR), cad après validation par les DU et DT, avec argumentaires positifs de tous et priorisation des DUs.

Concours MESR-2015 de l'ED EOBE

- ❑ **Cadrage transmis par l'ED** à tous les acteurs (candidats, DU, DTs) le 21/05/2015.



MessageAuxCandidats_20mai2015.pdf



ModalitesEntretiensJury2015_EDeobe.pdf



PlanningDesEntretiens_Jury_ED_EOBE_2015.pdf

- ❑ **Entretiens individuels** des candidats les 26 et 27 mai dernier :

- 15 minutes par candidat(e)
- 10 entretiens par visio-conférence (depuis : France, UK, USA, Canada, Algérie).
Situations d'étudiants en stage à l'étranger

- ❑ **Organisation du jury :**

- 58 dossiers extraits depuis ADUM (chacun comprenant 10 à 30 pages)
- Répartition des dossiers au sein du jury : rapporteurs
- Rappel des éléments par le rapporteur, puis échange avec le candidat

- ❑ **Prise des décisions par consensus. Le jury a d'abord classé** les candidats par ordre de mérite sans prise de considération des logiques établissements, dans un classement global, puis appliqué les règles de sélection pour la constitution des listes principale et complémentaire :

- Un seul CD-MESR à un encadrant (rappel : si (N-1), dossier non considéré)
- Cadrage des établissements

Concours MESR-2015 de l'ED EOBE

Classement du projet doctoral	Candidat	Projet éligible aux CD-MESR de l'établissement ...	Appel dérog-HDR et vers-l'HDR	Appel international ED
1	M. AAA	UPSud	NON	NON
2	Mme BBB	ENS Cachan	NON	NON
3	M. CCC	IOGS	NON	OUI
4	Mme DDD	UPSud	OUI	NON
...		...		
<i>M</i>				

Puis attribution des CD-MESR :

- Le 1^{er} projet doctoral « Appel dérog-HDR et vers-l'HDR » de la liste est financé.
- Les 14 premiers projets doctoraux éligibles Paris-Sud de la liste sont financés.
- Les deux premiers projets doctoraux éligibles ENS Cachan de la liste sont financés
- ...

Concours MESR-2015 de l'ED EOBE

❑ Tous les acteurs de l'ED ont été informés des résultats le 28/05/2015 :

- Les candidats, les DUs, tous les chercheurs/enseignants chercheurs de l'ED, notamment les déposants des projets doctoraux

N° par ordre alphabétique	Nom	CD-MESR UPSud
1	BERNARDON Eric	CD-MESR UPSud
2	CHAMET Nicolas	CD-MESR UPSud
3	CHEN Hong-Ling	CD-MESR UPSud
4	CHOKROURTI Jean	CD-MESR UPSud
5	DE PIERREFEU Annie	CD-MESR UPSud
6	EGANROT Aurélien	CD-MESR UPSud
7	FAURE Quentin	CD-MESR UPSud
8	LEROI Lisa	CD-MESR UPSud
9	LEVYCHENKO Alexandre	CD-MESR UPSud
10	SARR ABDOULAYE	CD-MESR UPSud
11	VYSOTSKIY Bogdan	CD-MESR UPSud
12	ZHANG Shuangyong	CD-MESR UPSud
13	BANVILLE Frederic	CD-MESR UPSud / UM-CNRS
14	LEFEBVRE Olivier	CD-MESR UPSud / dirég. HDR

N° par ordre alphabétique	Nom	CD-MESR ENS Cachan - SOUS RESERVE
1	ALBERTY Ann	CD-MESR ENS Cachan - SOUS RESERVE
2	ASFRANE Salem	CD-MESR ENS Cachan - SOUS RESERVE

N° par ordre alphabétique	Nom	CD-MESR ENS Cachan - SOUS RESERVE
1	BENSALEM Salma	CD-MESR ENS Cachan - SOUS RESERVE
2	DO Mini Thanh	CD-MESR ENS Cachan - SOUS RESERVE
3	KHEMIRI Yasmine	CD-MESR ENS Cachan - SOUS RESERVE
4	MOULTAOI Zabara	CD-MESR ENS Cachan - SOUS RESERVE
5	RAMANA Nuvashini	CD-MESR ENS Cachan - SOUS RESERVE
6	TITTOUCHE Nacer	CD-MESR ENS Cachan - SOUS RESERVE

N° par ordre alphabétique	Nom	CD-MESR CentraleSupélec - SOUS RESERVE
1	LE HR Juliette	CD-MESR CentraleSupélec - SOUS RESERVE



ED_EOBE_CD_MESR_2015_Resultats.pdf

N° par ordre alphabétique	Nom	CD-MESR UPSud
1	AYELE Gilbert	CD-MESR UPSud
2	BERGNET Sébastien	CD-MESR UPSud
3	BORTA PIERLUIGI	CD-MESR UPSud
4	COSTE Marie	CD-MESR UPSud
5	KUTICHE Maxime alex Junior	CD-MESR UPSud
6	MANARI Nora	CD-MESR UPSud
7	MARSAI Rishav	CD-MESR UPSud
8	NGUYEN DuyMinh	CD-MESR UPSud
9	PETZ Martin	CD-MESR UPSud
10	PRASADU AGUDELO Jaan	CD-MESR UPSud
11	REITMA Hussein edine	CD-MESR UPSud
12	RIONET Jérôme	CD-MESR UPSud
13	SAILLANT Antoine	CD-MESR UPSud
14	SAVE Caroline	CD-MESR UPSud
15	SOL IMANUAD Helen	CD-MESR UPSud
16	TEMALHO Naghi	CD-MESR UPSud
17	TISS Anni	CD-MESR UPSud

<http://www.universite-paris-saclay.fr/information/doctoral/electrical-optical-bio-physics-and-engineering-eobe>



Le 28/05/2015

13 des 14 candidats ont accepté le CD-MESR UPSud ; 1 seul appel à la liste complémentaire d'un candidat qui a accepté le CD

+ 1 candidature de thèse auprès de la fondation CFM pour la recherche

+ 1 travail spécifique de soutien aux 10 candidatures IDEX/IDI :

- Remontée d'argumentaires aux comités IDEX pour le 10/06
- Réunion du 17 juin du collège doctoral

- 1) Rappel des points traités lors du conseil du 13/02 dernier
- 2) Informations générales concernant les évolutions de l'espace doctoral Paris-Saclay depuis le dernier conseil
- 3) Communication de l'école doctorale auprès des acteurs
- 4) Campagne 2015 du concours MESR + appel IDEX/IDI de la FCS
- 5) Points d'action à venir dans les prochains mois**
- 6) Questions diverses

- ❑ **Continuer à suivre les évolutions** impulsées par le collège doctoral de la COMUE (relations internationales, relations aux entreprises, catalogue de formations transverses, etc) et transmettre aux acteurs concernés les informations qui leur seront nécessaires.
- ❑ **Site web de l'école doctorale :**
 - Compte-rendu rapide des V1/V2 et des efforts de note école doctorale :
 - ✓ Des difficultés récurrentes ont été rencontrées dans les derniers mois.
 - Point d'action très important pour la suite ; le site web est en effet un outil très précieux de gestion doctorale et administrative
 - Mise en place opérationnelle avant le 01/09 prochain
- ❑ **Base de données ADUM :**
 - Forte implication à prévoir pour accompagner l'inscription et la ré-inscription de tous les doctorants de l'ED (1A/2A/3A et au-delà) :
 - ✓ Actuellement, les candidats admis en 1^e année (MESR, CIFRE, etc) n'ont pas été basculés vers la partie inscription du système d'information
 - ✓ Les doctorants $\geq 2A$ 2015-2016 n'ont pas encore été contactés. Ils auront à créer tous un compte ADUM et à suivre les démarches d'inscription.
 - Dans la phase précédente, l'ED EOBE a complété les informations transmises par le collège doctoral par différents tutoriels. Une action similaire est à prévoir.

- ❑ **Rédaction d'un règlement intérieur de l'école doctorale :**
 - Précisant les modalités du concours MESR, la structure de l'ED, son fonctionnement et les grandes lignes de son action.
 - Document de référence validé par le conseil de l'ED qui puisse servir de référence à un certain nombre de questions récurrentes.
 - Utile également dans le cadre de la démarche Qualité mise en place par la COMUE.

- ❑ **Organiser la première journée de rentrée de l'école doctorale :**
 - Fin octobre 2015
 - Accueil de tous les doctorants de l'ED – réfléchir au format

- ❑ **Plus largement, réfléchir aux actions internes d'animation de l'ED:**
 - 1 journée d'accueil / 1 journée orientée vers l'insertion
 - Une manifestation autour du sport ?

- ❑ **Accompagner les démarches de formation des départements de recherche :**
 - Département PhOM, département EOE, notamment

- ❑ **Prix de la thèse de l'ED EOBE (€ Projet AERES 2014) :**
 - Oui/non ? Si oui, quel format ?
 - Quelles modalités pratiques ?

□ Déclinaison EOBE du volet formations (1/2) :

- Finalités et volumes à discuter ici, en conseil d'école doctorale
- Appui sur les catalogues mutualisés au sein de la COMUE (*en attente*)
- Appui sur les structures des établissements, en particulier les services du SCRED de l'UPSud :
 - ✓ Le 1/6^e enseignement attire beaucoup de doctorants de 1^e A => cohérence également avec un projet professionnel d'enseignant-chercheur
- Editer des modalités claires à communiquer aux doctorants de l'ED :
 - ✓ Fiche de suivi des formations (via ADUM)
- Documenter correctement les informations à l'adresse de tous les acteurs (notamment les doctorants) sur le site web de l'école doctorale :
 - ✓ Sites web des Masters, du SCRED UPSud, etc
- Gestion pratique des formations par l'ED : => *Tache de suivi*
 - ✓ Lors des entretiens individuels avec un DA de l'ED (plan de formation en lien avec la thèse et le projet professionnels)
 - ✓ Sur la base ADUM ; 300 doctorants × ~100h de formation en 3 ans

❑ Déclinaison EOBE du volet formations (2/2) :

- Formations spécifiques de l'école doctorale ?
 - Pas une priorité dans l'immédiat
 - Sauf co-organisation du colloque piloté par un chercheur de l'école doctorale (Damien Querlioz) autour des technologies bio-inspirées => Action de formation de l'école doctorale qui sera largement ouverte au-delà de l'ED à tous les chercheurs intéressés (automne 2015 ou printemps 2016).

❑ Coordination avec les unités de recherche et équipes pour l'organisation de séminaires doctorants (€ Projet AERES 2014) :

- Certaines unités de recherche organisent déjà des séminaires doctorants.
- L'ED s'assure que les doctorants présentent chacun leur travail lors d'un séminaire interne. Le référent en lien avec l'ED, qui a assisté au séminaire, renvoie 2 à 3 lignes de compte-rendu à l'ED => ADUM :
 - ✓ Coordination avec les unités de recherche
 - ✓ Désignation par l'unité et/ou IED des référents
 - ✓ Collecte des brefs compte-rendus=> Supplément de gestion pour l'ED

- 1) Rappel des points traités lors du conseil du 13/02 dernier
- 2) Informations générales concernant les évolutions de l'espace doctoral Paris-Saclay depuis le dernier conseil
- 3) Communication de l'école doctorale auprès des acteurs
- 4) Campagne 2015 du concours MESR + appel IDEX/IDI de la FCS
- 5) Points d'action à venir dans les prochains mois
- 6) Questions diverses**

- Gestion de la durée des thèses :
 - Information : ~42 mois actuellement
 - Quels dispositifs ?
 - Position du conseil ?
- Communication avec les DUs et/ou les CL :
 - Quel format souhaité ?
 - Un conseil de direction ?
- Visites des unités de recherche par les industriels du conseil de l'école doctorale ?
 - Chaque année ? Rotation entre les laboratoires ?
- Date du prochain conseil de l'école doctorale ?**

MERCI A TOUS